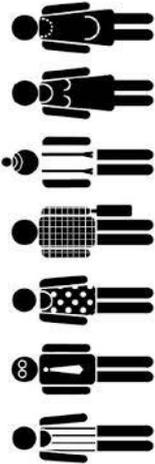


<p>Opérateur du projet</p> 	<p>Contexte attendus, objectifs ou difficultés à surmonter pour le public concerné</p> <p>Permettre l'insertion sociale et professionnelle des ressortissants européens (Roms) habitant le bidonville Louis le Débonnaire. Les habitants sont présents sur le territoire messin depuis plusieurs années, victimes de discriminations et régulièrement déplacés dans le tissu urbain. Le projet concerne une cinquantaine de personnes installées depuis octobre 2015 sur ce bidonville.</p>
	<p>Description déroulé, lieu, fréquence, publics concernés</p> <p>Le projet consiste à partir des compétences des personnes pour les accompagner vers l'insertion professionnelle, ce qui permet d'ouvrir ensuite des droits sociaux et d'introduire une demande logement social. C'est un accompagnement vers un projet de vie individualisé prenant en compte les 5 thématiques reconnues par la Commission Européenne : accès aux droits, à l'éducation, à l'emploi, au logement, à la santé publique.</p> <p>Le projet est programmé sur trois ans, l'accompagnement est co-financé par l'Etat, la Ville et la Fondation Abbé Pierre grâce à un dispositif MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale). L'opérateur est l'association Amitiés Tsiganes, qui a déjà accompagné des familles Roms sur l'agglomération de Nancy.</p> <p>Le projet concerne 17 familles qui sont domiciliées par la Fondation Abbé Pierre dans le cadre du dispositif local mis en place par l'Etat.</p>
<p>Moyens</p> 	<p>Moyens humains et matériel mobilisés</p> <p>Les moyens humains : un équivalent temps plein (éducatrice spécialisée), des bénévoles.</p> <p>Des permanences à l'Espace Clovis (Fondation Abbé Pierre) et au CCAS de Metz et un bureau mis à disposition à la Fondation Abbé Pierre.</p> <p>50 000 Euros par an, financés par l'Etat, le CCAS de Metz et la Fondation Abbé Pierre.</p> <p>Aides financières ponctuelles pour les ménages entrant en logement.</p>
<p>Partenaires</p> 	<p>Bilan Evaluation des effets et impacts directs, indirects sur l'intégration</p> <p>Depuis un an, 5 familles ont été logées en habitat social, sur l'agglomération. Les enfants sont scolarisés, toutes les familles ont une couverture santé. Les liens vers les différentes administrations sont établis. Les cours de français pour les adultes vont également se mettre en place. L'accompagnement se poursuit dans les logements, au besoin.</p> <p>Le projet permet de montrer qu'avec une approche différente, qui part de la situation des familles et non d'un dispositif généraliste, l'intégration est possible.</p>
<p>De ville à ville</p> 	<p>Transposition: les conditions d'une transposition dans une autre ville</p> <p>Construire un partenariat large pour améliorer la connaissance des droits des Roms. Impliquer la collectivité locale, régionale, voir nationale pour un portage politique fort. Accepter de construire une démarche de travail social "sur mesure", non standardisé.</p>
<p>Personne à contacter</p> 	<p>CCAS de Metz : Sylvie BORTOT, sbortot@ccas.mairie-metz.fr Fondation Abbé Pierre : Véronique ETIENNE, vetienne@fap.fr</p>